

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations  
Classées, des Impacts  
Environnementaux  
et des Déchets

Bureau des Installations  
Classées pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le

15 JUIN 2015

*La Directrice,*

à

Monsieur le directeur  
de la société Calédonienne de Services Publics  
12, route de l'Anse Vata  
BP 179  
98845 Nouméa cedex

Objet : demande de mise en place d'un suivi de stabilité du casier B et de l'alvéole C1

Monsieur,

L'incendie du 10 mars 2015 survenu sur l'installation de stockage des déchets (ISD) de Gadji a entraîné la perte de l'alvéole C2 qui était en cours d'exploitation. Afin d'assurer la continuité du service public, la société Calédonienne de Services Publics a alors recherché des solutions alternatives à l'enfouissement dans C2 et a identifié que le casier B et l'alvéole C1 disposaient encore d'un volume disponible pour l'enfouissement des déchets. Ainsi, depuis cet incendie et encore jusqu'à ce jour l'enfouissement des déchets sur les flancs nord et Sud de l'alvéole C1 et du casier B se poursuit, jusqu'à la mise en exploitation des alvéoles C2 et D1.

L'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation de l'ISD de Gadji contient les hypothèses de calculs de stabilité des ouvrages. Ces calculs ont été réalisés en tenant compte notamment du profil des digues, des hypothèses concernant les caractéristiques des matériaux et de la morphologie finale. Or, l'apport supplémentaire de déchets au niveau du casier B et de l'alvéole C1 entraîne une modification des hypothèses prises en compte dans les calculs de stabilité initiaux des ouvrages.

Ainsi, à la suite des apports réalisés depuis l'incendie du 10 mars dernier, il convient de réaliser un calcul de stabilité sur des profils situés aux faces nord et sud du casier B et sur l'alvéole C1, aux endroits qui ont été rechargés avec des déchets. Ces profils de stabilité, même prédictifs par rapport au nouveau profil final non atteint pour le moment, permettront de s'assurer de la stabilité sur le long terme des parties concernées par l'ajout de déchets effectués.

Nous vous remercions par avance de nous transmettre un justificatif de votre engagement dans cette démarche avant la réalisation des profils et de nous donner un calendrier estimatif leurs réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**La directrice de l'environnement par intérim,**

N° 2015-16614/DENV